

Comptabilité §8

ECONOMIE ET DROIT

- 13.** L'entreprise doit honorer certaines dettes à court terme. Elle doit donc pouvoir gérer sa trésorerie dans les meilleures conditions possibles. Un manque de liquidités peut la conduire à la faillite, même si par ailleurs elle réalise d'excellentes affaires.
- 14.** Toutes les entreprises qui vendent au comptant.
Les magasins alimentaires, de vêtements, les restaurants, etc
- 15.** Pour déposer ses fonds en sécurité, pour faciliter ses opérations d'encaissements et de paiements, pour recevoir un intérêt.
- 16.** Les encaissements et les décaissements
- 17.** Voir le tableau du compte « Banque » du grand livre Initiation à la comptabilité p136.
- 18.** Voir le tableau du compte « Banque » du grand livre Initiation à la comptabilité p137.
- 19.**
- a) Lorsque les montants prélevés dans l'entreprise sur son compte courant dépassent en valeur les montants déposés.
Une entreprise doit avoir l'autorisation de la banque pour être à découvert (prélever plus que ce qu'elle a déposé).
 - b) Lorsque le compte Banque est actif, les intérêts sont créanciers
Lorsqu'il est négatif, les intérêts sont débiteurs

- 20.** Elle reçoit régulièrement des avis de situation l'informant de l'état de ses comptes postaux et bancaires (des avis bancaires).